



AVIS DE COURSE

*TRADITIONNELLES 15 Août
CLUB NAUTIQUE DE CARANTEC
Grade 5 C
Mardi 15 aout 2023*

Préambule

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

1 **REGLES**

L'épreuve est régie par les Règles d'introduction à la régata

2 **INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)**

Les IC seront affichées selon la prescription fédérale

3 **ADMISSIBILITÉ**

L'épreuve est ouverte aux Cormoran, Caravelle, Cat-Boat, Optimist, Catamarans, Croiseurs, PAV et Dériveurs intersérie

Les concurrents devront lors de l'inscription présenter une licence FFV Voile, mention compétition, ou une licence temporaire.

Les concurrents mineurs devront en outre présenter une autorisation parentale.

4 **DROITS A PAYER**

Les droits sont les suivants :
-10 €

5 **PROGRAMME**

- mardi 15:

- Inscription au Club de 13h à 14h30.
- Signal d'avertissement à 15h30
- remise des prix à partir de 18h

6 LES PARCOURS

Le parcours sera défini à l'inscription

7 CLASSEMENT

Une course validée est nécessaire pour valider la compétition.

8 PROTECTION DES DONNÉES

Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

9 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

10 PRIX

Des prix seront distribués

11 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter : club.nautique.carantec@wanadoo.fr

Marées :

- mardi 15 aout : PM : 18h48, coef : 70